

LETTRE DE M. André LECHEVALLIER à Mme Veuve Maurice CADOT

Étretat, le 24 Septembre 1977

Chère Madame,

Je suis heureux que mon camarade et ami Gustave BOILAY (nous étions dans la même cellule à la prison Bonne Nouvelle en Mars-Avril 1944) ait pu vous retrouver. Avec les années, je craignais que cela fut impossible, pour toutes sortes de raison.

J'ai connu peu de temps votre mari et je l'ai beaucoup regretté. Car, il était de ces hommes dont on se fait des véritables amis. Il avait une personnalité très attachante et depuis mon retour de déportation, j'ai souvent parlé de lui à ma femme. Regrettant intensément que le destin n'ait pas voulu qu'il revienne, comme moi-même, Gustave et mon autre camarade et ami Albert BOIVIN, avec qui j'étais en Kommando, jusqu'à la fin de la guerre.

Quoique ne m'en souvenant plus, j'ai vraisemblablement connu Maurice par l'intermédiaire de Gustave. Sinon par qui d'autre, puisqu'ils étaient ensemble dans la Résistance. C'était sur la fin de notre séjour au camp Royal-Lieu à Compiègne. La veille de notre départ de Compiègne, nous sommes passés au camp C ensemble. Nous avons fait le voyage Compiègne-Auschwitz-Birkenau, dans le même wagon, du 27 au 30 Avril 1944. Les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce long voyage vous ont probablement été décrites par Gustave. Elles furent très pénibles. Au bout de vingt-quatre heures, la chaleur aidant (nous eûmes quatre journées durant, un temps merveilleux, un soleil dont les rayons rendaient l'air de notre wagon irrespirable et déshydrataient chacun des 100 hommes qui y étaient entassés. Le bruit courut que nous étions 120, c'est fort possible. Les premiers cas de dérangement psychique sous l'empire de la soif qui nous assaillait, firent leur apparition. Au fil des heures, ces cas augmentaient en nombre et la nuit devenait dramatique. L'obscurité s'emplissait de bruits de coups et d'appels au secours.... Cet état de chose nous obligea, un matin, de désigner, parmi des volontaires, deux hommes pour maintenir l'ordre et assurer la sécurité de chacun. Maurice et moi, furent désignés par les camarades. Nous dûmes ainsi porter secours à ceux d'entre nous qui étaient attaqués, nous dirigeant au son de ces appels dans l'obscurité et éloigner parfois brutalement les assaillants, provisoirement incapables de se rendre compte de leurs actes. Je fus moi-même attaqué par l'un d'entre eux et tombé, empêtré dans cet amas de corps allongés dans le wagon, ne voyant rien dans le noir, mais un fou qui lui me « voyait », je dus faire appel à Maurice, qui vint immédiatement à mon secours et réussit à écarter par sa seule force, qui était grande, mon assaillant. Un homme mourut dans notre wagon. Son fils « fou » était assis sur son corps qui resta avec nous plus de vingt-quatre heures avant que les SS ne consentent à l'enlever. Cette odeur de cadavre se mélangeait à celle épouvantable d'excréments et d'urine. Deux fûts métalliques avaient été placés, au départ, dans notre wagon, fûts destinés à satisfaire nos besoins naturels. Des fous se mettaient à plusieurs pour lever ses fûts à la hauteur de leur bouche pour boire à même ces récipients pleins à ras bords...

Dans notre wagon se trouvait le Dr DELBOS, des environs de Rouen, je crois. Le Dr Paul DENIS du Havre, également survivant, qui est Vice-Président du Conseil Général du département.

À notre arrivée à Auschwitz-Birkenau, nous fûmes tatoués à l'avant-bras gauche, comme a dû vous le montrer Gustave. Notre numéro de matricule du camp. Celui de Maurice fut, comme vous le verrez sur le document ci-joint, 185206. Le mien 185873. Nous ne le sûmes qu'après, mais le BDS de Paris projetait de nous envoyer à la chambre à gaz, si l'un d'entre nous n'avait, par l'intermédiaire de relations Polonaises rencontrées par hasard dans le camp, pu faire connaître à Londres le danger qui nous menaçait, par la Résistance à l'extérieure du camp. Arrivés le 30 avril au soir, nous quittâmes Birkenau le 12 Mai, dans des conditions bien meilleures cette fois, avec des rayés entièrement neufs, à cinquante par wagon et avec deux baquets de tisane et, deux gardes SS. Partis de Compiègne à environ 1 700, nous laissâmes quelques dizaines de camarades, les malades, à Auschwitz-Birkenau pour arriver à Buchenwald, le 14 Mai où nous restâmes au petit camp jusqu'au 25, jour de notre départ, à 1 000 hommes pour le camp de Flossenbürg. Au bout de quelques jours, 186 d'entre nous furent sélectionnés pour être transférés dans le SS Arbeitslager de Flöha i/Sachsen. Quels furent les critères de cette sélection ? Il n'y en avait pas puisque parmi nous se trouvaient tous les corps de métiers : avocats, professeurs, officiers, fonctionnaires, ouvriers, poète (Robert DESNOS), un prêtre même (des environs de Rouen, l'Abbé KEREBEL), d'autres Normands : Albert BOIVIN, René CASTEL de Rouen, Roland NEEL de Montville et plusieurs des environs du Havre. Maurice ne fut pas des nôtres. Pourquoi ?? Albert pense qu'il le dut à son apparence athlétique, qu'il fut gardé au camp de Flossenbürg pour y être employé au travail terrible et épuisant de la carrière de granit. Le registre du camp porte la date de son décès, le 21 Novembre 1944. Il fallait que Maurice soit une force de la nature pour tenir plus de cinq mois, sous-alimenté comme nous l'étions tous, dans les camps ou Kommandos. Si vous notez bien, vous verrez que je n'ai connu Maurice qu'un mois environ. Mais, sa gentillesse m'a profondément marqué.

Sur les 186 Français envoyés à Flöha, quelques-uns moururent d'épuisement au Kommando, 23 furent massacrés par les SS le lendemain de l'évacuation du Kommando, d'autres moururent durant l'exode à pied sur les routes des Sudètes et du typhus exanthématique à Teresienstadt après l'armistice, tel l'Abbé KEREBEL qui fut brûlé au Krematorium de Terezin, le 19 Juin 1945. Nous sommes une cinquantaine de Rescapés que j'ai groupés en une petite amicale.

Je m'efforce de maintenir dans ce petit groupe auquel j'ai joint les familles de nos camarades disparus, morts en Allemagne ou décédés depuis la fin de la guerre, un esprit de Famille qui n'existe, à ma connaissance, pas dans les associations traditionnelles. Chaque année, nous nous réunissons dans une localité différente où réside l'un de nous. Cette année nous nous réunissons au Havre les 30 Septembre, 1^{er} et 2 Octobre prochains à la Maison des Gens de Mer, 44 rue Voltaire au Havre.

Le fait de me consacrer à cette petite Amicale m'incita à faire des recherches dans le but d'établir l'historique de notre Kommando, le SS Arbeitslager de Flöha. C'est ainsi qu'en Juin dernier j'ai effectué, durant plusieurs jours, des recherches à la Section des documents des camps de concentration, au S.I.R. à Arolsen. À la faveur de ces recherches, j'ai pensé que

je pouvais savoir où était mort Maurice, obtenir confirmation, j'avais entendu dire qu'il avait été envoyé à Hersbrück. Cela me fut facile, dans des archives remarquablement classées et surtout, grâce à la gentillesse du Directeur du S.I.R., du chef de service des archives et du chef du bureau de la section des documents des camps de concentration. J'appris ainsi que Maurice était décédé à Flossenbürg et non à Hersbrück, comme j'avais cru l'entendre dire. À tout hasard, je demandai un extrait de documents à votre intention, avec la crainte toutefois qu'il ne me soit pas possible de vous trouver.

Aussi, je me réjouis que mon ami Gustave ait pu vous contacter et, c'est avec une grande satisfaction que je vous transmets le document, certain que si Maurice me voit, il sera heureux de constater que les trente années qui se sont écoulées n'ont pas effacé dans mon esprit, la fraternelle amitié qui nous lia quelques semaines. Si vous le désirez, je pourrais essayer de vous obtenir des photocopies des Effektenkarten des Camps de Buchenwald et Flossenbürg. Dans le présent, je vous demanderais de vouloir bien me signer le reçu ci-joint, que je daterai au moment où je le transmettrai à M. de COCATRIX, Directeur du S.I.R.

Si vous connaissez des anciens déportés qui souhaiteraient avoir des documents de ce genre, n'hésitez pas à leur conseiller d'entrer en rapport avec moi. Dans cette éventualité, je n'ai besoin que de leur Nom, Prénom, date de naissance, N° de matricule et le camp où ils étaient.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.

A. LECHEVALLIER

PS : *(initialement manuscrit)* J'aimerais beaucoup avoir une photo de Maurice. Pourriez-vous m'en faire parvenir une – à la période de son arrestation-. J'en ferai moi-même une reproduction et vous la retournerai dès que possible.

Merci.

AL